

BAJOMAG'

Le magazine des Bagnoletaises et des Bagnoletais | Numéro 111 - octobre 2026



Dossier p. 16 Attractivité **Bagnolet a du talent**



Actualités

Amélioration du cadre de vie
à La Noue: la 2^e phase débute!
Page 8

Actualités

La nouvelle piscine
va ouvrir ses portes
Page 10

Big up

L'objectif d'Amine Abidi
raconte la Jordanie
Page 24

Exposition de Marie-Claude Debain

Un monde de poésie et d'humanité

15 octobre > 6 novembre 2026

Vernissage jeudi 15 octobre à 18h

Château de l'Étang – 198, avenue Gambetta

Entrée libre - Tout public - Lundi > vendredi 10h-12h30/14h-18h

+ d'infos:
01 49 93 60 17 / 61 53
chateau@ville-bagnolet.fr

VILLE-BAGNOLET.FR



Chères Bagnoletaises,
Chers Bagnoletais,

Où en est Bagnolet ?

Depuis notre arrivée aux responsabilités, nous avons engagé un travail de fond pour reprendre pleinement en main la gestion de notre collectivité. Cette tâche est plus complexe que nous l'avions anticipée, tant les difficultés accumulées sont nombreuses et parfois préoccupantes.

Plusieurs situations récentes ont rappelé l'importance d'une collectivité organisée, vigilante et capable d'assurer pleinement ses missions. La découverte du corps d'un ancien agent dans des locaux municipaux a profondément marqué les esprits. De même, la situation concernant la qualité de l'eau au collège Georges-Politzer, même si cet établissement ne relève pas de la responsabilité directe de la Ville, nous rappelle combien

la sécurité et la protection des Bagnoletais·es doivent rester au cœur de notre action.

Nous constatons également que la maîtrise de certains services et de leur fonctionnement demeure insuffisante. Nous devons donc remettre de la clarté, de l'efficacité et de la responsabilité dans notre administration. Notre objectif est simple : permettre à chaque Bagnoletais·es de bénéficier d'un service public à la hauteur de ses attentes.

C'est pourquoi nous allons engager une réorganisation profonde des services municipaux. Elle concernera notamment l'entretien de nos rues, la propreté de l'espace public, l'organisation du travail et la gestion des agents. Cette transformation doit permettre de mieux répondre aux besoins quotidiens des habitants·es et d'améliorer concrètement la qualité du service rendu.

Nous savons que ces changements ne seront ni immédiats ni faciles. Ils suscitent des résistances et des blocages qui sont le prolongement d'un ancien système. Nous devons néanmoins avancer avec constance dans le respect des agents municipaux et avec la volonté de faire évoluer les pratiques lorsque cela est nécessaire. Notre responsabilité est de ne pas détourner le regard face aux difficultés et de poursuivre le travail engagé depuis six mois.

Les premiers effets de cette réorganisation devront être visibles dans les prochains mois, avec une première étape importante attendue au printemps. Nous rendrons compte régulièrement des avancées et des résultats obtenus.

Une jeunesse qui demande à être entendue.

Notre action municipale s'inscrit aussi dans un contexte national qui ne peut nous laisser indifférents·es. Les mobilisations de lycéens·es et de jeunes partout en France traduisent des inquiétudes profondes sur leur avenir, leurs conditions de vie et les choix politiques qui sont faits en leur nom.

À Bagnolet, nous savons que les lycéens·es ne demandent pas seulement à être entendus·es : elles et ils demandent à être considérés·es. Les revendications sociales, écologiques et démocratiques qui s'expriment dans le pays méritent autre chose que le mépris, le silence ou la violence du gouvernement. Lorsqu'une génération se mobilise, la réponse de la puissance publique doit être le dialogue et non la répression. Nous ne pouvons pas détourner les yeux face aux violences des forces de l'ordre quand la jeunesse demande que son avenir soit placé sous le signe de l'égalité.

Alors que se rapprochent les prochaines échéances nationales, l'État doit entendre ce que les territoires populaires expriment depuis longtemps : davantage de services publics, davantage de justice sociale, davantage de moyens pour l'éducation, la jeunesse et nos collectivités.

À Bagnolet, nous continuerons à faire vivre cette exigence au quotidien : une ville qui protège, qui agit et qui refuse de renoncer à l'égalité.

Édouard DENOUEL
Maire de Bagnolet
Président du CCAS

SOMMAIRE

4 | 📷 Instant Bajo

6 | 📷 Forum des associations 2026

8 | 📰 Actualités

- Amélioration du cadre de vie à La Noue : la 2^e phase débute !
- La nouvelle piscine va ouvrir ses portes
- Octobre Rose : le dépistage sauve des vies
- Les assistantes maternelles : un mode d'accueil des tout-petits à découvrir
- De nouvelles missions pour la Caisse des écoles
- Compostez dans votre quartier !

14 | 🔍 Zoom

Sabra et Chatila : mémoires bagnoletaises

16 | 📁 Dossier
**Bagnolet
soigne son
attractivité**

24 | 💖 Big up

- L'objectif d'Amine Abidi raconte la Jordanie
- Un film d'animation réalisé par les habitantes et les habitants raconte Bagnolet

26 | 📅 À vos agendas

28 | 🗣️ Tribunes

30 | 🌟 Gens d'ici

François Gervais : le passeur de mémoire

31 | 📌 Infos pratiques



Commémoration.
La Ville de Bagnolet a honoré la mémoire de celles et ceux qui ont contribué à libérer Paris et sa banlieue.



Rituels.
Julien Landry présente, dans cette exposition au château de l'Étang, les univers variés et créatifs du tatouage.



Les enfants de Chatila.
Les associations Bagnolet Palestine et Cinéméteque projettent, salle du Conseil municipal, le documentaire de la cinéaste palestinienne, Mai Masri, dans le cadre de la journée de commémoration des massacres de Sabra et Chatila, du 17 septembre.



Restauration scolaire.
Les élus visitent les locaux de Tables Communes avec qui la Ville est en convention.



Portes ouvertes.
Les CSC dont le centre socioculturel Guy-Toffoletti présentent leurs actions.



L'art dans la cité.
Sara Holt, créatrice des cônes de La Noue en 1972, était présente à l'exposition.



Festival animaliste.
Pia Shazar présente *L'usine du pire*, une bande dessinée qui interroge sur notre rapport aux animaux.



Love Letter.
Les artistes investissent la dalle des Mercuriales pour leurs portes ouvertes.



Journées européennes du patrimoine.
L'association Les amis du Clos à pêches fait revivre le passé de la Ville, et le fonctionnement des murs à pêches.



Journées européennes du patrimoine.
L'histoire de la culture des pêches retracée dans une exposition au château de l'Étang.



Tieks de l'écologie populaire.
L'Association de jeunes pour le développement à Bagnolet (AJDB) propose de parler d'écologie au travers de conférences, d'échanges, d'animations et d'ateliers.

Billet de la rédac'

La mobilisation lycéenne est légitime

La mobilisation des lycéennes et des lycéens porte de nombreuses revendications. Les élèves dénoncent la dégradation de leurs conditions d'études : des classes et des emplois du temps surchargés, un manque de professeurs et de personnel éducatif ou encore l'insalubrité de certains établissements. Dans les quartiers populaires, ils dénoncent également des inégalités territoriales de moyens. Ces dernières reposent sur des données chiffrées. Le rapport 2024 de l'Observatoire des inégalités sur « la politique injuste à Est Ensemble et en Seine-Saint-Denis » indiquait par exemple que les élèves du Département étaient ceux les plus fréquemment confrontés à des enseignants contractuels en France métropolitaine (13,7% des effectifs). La part des enseignants de moins de 35 ans, donc moins expérimentés, est de 43,3% en Seine-Saint-Denis contre 31,8% à l'échelle régionale en 2022. La question des classes surchargées est, elle aussi, bien documentée. Certains territoires plutôt favorisés ont pu connaître une baisse marquée de la taille de leurs classes (à Paris, par exemple, pour des raisons de baisse démographique) tandis que d'autres territoires, plus défavorisés, n'ont connu qu'une diminution modeste du nombre d'élèves par classe (notamment la Seine-Saint-Denis). En Seine-Saint-Denis, les inégalités sociales restent particulièrement fortes et se retrouvent directement dans les parcours scolaires. En 2023, 38,7% des moins de 18 ans vivent sous le seuil de pauvreté en Seine-Saint-Denis. Lorsque la jeunesse se mobilise pour son avenir, c'est une faute que de répondre par la répression. Le gouvernement doit ouvrir le dialogue.

Le Forum des associations a rassemblé, le 5 septembre dernier, de nombreux habitants et habitants au parc Josette-et-Maurice-Audin. Cet événement a permis aux associations bagnoletaises de présenter leurs activités et d'échanger avec la population qui a pu profiter d'un moment festif et convivial.



Association sportive et gymnique de Bagnolet (ASGB).



Association des retraités de Bagnolet (ARB).



Association Handicaps Ensemble.



Collectif Jamalafak.



Association Jeunes de Chez Noue.



Võ-Việt Nam. Association Alsace de Bagnolet.



Association de la communauté comorienne de Bagnolet en France (ACCBF).



Association escalade et loisirs pour tous (ELPT).



Võ-Việt Nam. Association Alsace de Bagnolet.



Association Angá Capoeira.



Association International Karaté de Bagnolet (IKB).



Collectif Douze Douze.



Le Samovar.



Association Nan'Koko.



Collectif Bringuebal.



NPNRU

Amélioration du cadre de vie à La Noue : la deuxième phase débute !

Réaménagement des espaces publics, végétalisation, rénovation des logements, accessibilité de la dalle, gestion des déchets. Le chantier de transformation du quartier de La Noue, pilotée par Est Ensemble en lien avec la Ville, vient de démarrer et s'échelonnnera jusqu'en 2031. Le coût du projet total, qui s'inscrit dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), est estimé à 31,2 millions d'euros (hors taxes).



Le 16 septembre, une cinquantaine d'habitantes et d'habitants ont participé, en présence d'Édouard Denouel, maire de Bagnolet, à une réunion publique de présentation du projet de transformation du quartier. La réunion s'est tenue au centre socioculturel Guy-Toffoletti. À cette occasion, les habitantes et habitants ont pu échanger avec les services d'Est Ensemble, de la Ville, les maîtres d'œuvre du chantier et la SPL Sequano, l'aménageur. De nombreuses questions ont concerné la gestion des déchets, l'impact du chantier sur le quotidien ou encore l'accessibilité de la dalle.

Requalification de la dalle

La transformation de la dalle constitue l'un des volets importants du projet. L'objectif est de rendre les espaces plus végétalisés, plus agréables et plus accessibles, tout en diversifiant les usages. Le projet a évolué grâce aux différentes phases de concertation menées depuis 2023. Ces échanges ont notamment conduit à prévoir deux locaux commerciaux supplémentaires, à renforcer les dispositifs de gestion des déchets et à améliorer l'accessibilité de la dalle avec l'ajout de 3 ascenseurs. La concertation des habi-

tantes et des habitants s'est appuyée sur des ateliers, le conseil de quartier, le conseil citoyen de La Noue et de nombreux échanges avec les représentants des copropriétés.

Déchets, stationnement et accès à la dalle

La gestion des déchets sera réorganisée. Les déchets seront acheminés depuis les locaux de précollecte vers un nouveau local de présentation unique situé rue Charles-Delescluze, qui prévoira également un nouveau local pour les encombrants. L'accessibilité à la dalle sera renforcée avec la création de couples d'ascenseurs aux accès Nord-Ouest et Sud-Est.

Démolition du parking et création d'une promenade plantée, rue Jean-Lolive

La démolition du parking, rue Jean-Lolive, dont les travaux ont débuté le 22 septembre, est la première étape du chantier. À son emplacement, une promenade plantée (avec 200 nouveaux arbres) sera aménagée pour assurer une continuité avec la dalle et des espaces de loisirs et de détente et les potagers du patio

de La Noue. Des espaces ombragés qui apporteront de la fraîcheur en cas de canicule. Cette promenade plantée s'inscrit dans le projet d'Est Ensemble, le Grand Chemin, une boucle végétalisée qui relie les neuf communes du territoire. À Bagnolet, la promenade fera le lien entre Montreuil et le parc départemental Jean-Moulin/Les-Guillands.

Lutte contre les nuisances et économie circulaire

Pendant la période des travaux, la circulation piétonne sur la dalle sera maintenue autant que possible. Une attention particulière est portée aux nuisances du chantier (bruit, poussière, vibrations.). Le projet s'appuie également sur le principe de l'économie circulaire: les bétons issus de la démolition du parking seront ainsi concassés et réemployés pour les besoins du chantier. Ce choix permettra de réemployer 8 334 tonnes de béton et évitera environ 1 250 rotations de camions au total. Le gain carbone net est estimé entre 80 et 85 tonnes de CO2e (équivalent dioxyde de carbone).

Rénovation de logements sociaux

En parallèle, les 165 logements situés aux 2-4 et 16, rue Jean-Lolive appartenant à Est Ensemble Habitat feront l'objet de travaux de réhabilitation et de résidentialisation. Les objectifs sont notamment d'améliorer le cadre de vie, de réduire les consommations énergétiques, de traiter les problèmes d'isolation, de ventilation et d'humidité, et de revaloriser les espaces extérieurs. Le démarrage des travaux est annoncé pour le premier semestre 2027.

Le suivi avec les habitantes et les habitants

Une adresse mail dédiée permet aux habitants de signaler rapidement les difficultés rencontrées pendant les travaux: npnru.lanoue@ville-bagnolet.fr. Une adresse mail dédiée permet également de s'informer sur le projet: npnru.bagnolet.montreuil@est-ensemble.fr. Enfin, des permanences sur le projet existent une fois par mois au centre socioculturel Guy-Toffoletti, de 16h à 18h. Les prochaines permanences sont prévues les 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre, 20 janvier, 17 février et 24 mars.

Paroles d'habitants



Ymei Chen, habitante du quartier La Noue

« Le projet de transformation est très pertinent. Après les travaux de rénovation, j'espère que l'aménagement paysager et l'embellissement seront préservés, car ils nous offriront un cadre de vie très agréable. J'espère également que les potagers pourront être clôturés avec une grille en fer afin d'éviter le vandalisme. Beaucoup de personnes âgées ou retraitées aiment jardiner. C'est un excellent moyen de faire de l'exercice et de consommer des légumes bio. La vie à La Noue est agréable. »



Baptiste Deleplace, président du conseil citoyen

« Sur un projet comme celui de la dalle de La Noue, l'expertise des habitants est essentielle, notamment sur les usages, les accès et la gestion du quotidien. Deux sujets sont particulièrement attendus: ne plus vivre parmi les rats et les poubelles, donc le sujet des flux d'ordures ménagères. Et pouvoir entrer et sortir de chez soi quand on a des difficultés à escalader cette dalle de 12 mètres de haut, c'est-à-dire le sujet des flux PMR. La transformation va résoudre ces sujets, avec en prime de beaux espaces publics, adoucis, modernes et verts! »

Sport

La nouvelle piscine va ouvrir ses portes

Le 2 novembre, la nouvelle piscine des Malassis ouvrira au public. Avant cette ouverture, le stade des Malassis et la salle de combat ont déjà accueilli leurs premiers usagers.



Ces trois équipements sportifs font partie du nouveau complexe sportif des Malassis, porté conjointement par la Ville et Est Ensemble, qui s'inscrit dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) en cours aux Malassis. La nouvelle piscine proposera une offre adaptée à la pratique sportive, à l'apprentissage de la natation et aux loisirs.

Un bassin issu des Jeux de Paris 2024

L'équipement comprend un bassin de 25 mètres (6 couloirs) qui est issu du réemploi d'un bassin d'échauffement utilisé lors des Jeux de Paris 2024. Un bassin de 15m² est réservé à l'apprentissage de la natation. Des espaces de jeux d'eau et un solarium végétalisé complètent l'univers aquatique. La nouvelle piscine peut accueillir simultanément jusqu'à 430 baigneurs. Le nouveau complexe sportif sera prochainement inauguré et le nom du nouveau complexe sportif, choisi par les habitantes et les habitants, sera dévoilé le samedi 14 novembre. La consultation citoyenne a mobilisé 597 votants. Les noms de trois sportives (Clarisse Agbegnenou, Surya Bonaly, Marie-José Pérec) ayant marqué le sport mondial ont été soumis au vote afin de rendre hommage à leur parcours et à leurs valeurs.

L'adieu à la piscine des Malassis

L'ancienne piscine des Malassis fermera définitivement ses portes le 18 octobre à 12h30, tournant ainsi une page de l'histoire sportive de Bagnole. L'ancienne piscine des Malassis est sortie de terre en 1973 sous l'impulsion de Jacqueline Chonavel, maire de Bagnole de 1959 à 1986, qui mandate André Sénateur alors professeur d'éducation physique à l'école Jean-Jaurès pour écrire un rapport sur la question. Jusqu'alors, les enfants de Bagnole apprenaient à nager à Montreuil, à Paris et ailleurs. Après 53 ans de bons et loyaux services, la piscine des Malassis, lieu d'apprentissage de milliers de personnes, tire sa révérence.



Santé

Octobre Rose : le dépistage sauve des vies

Chaque année, en octobre, la Ville se mobilise pour relayer les messages de prévention pour lutter contre le cancer du sein.

Le 3 octobre, plusieurs centaines d'habitantes et d'habitants ont participé à La Bagnoletaise, la course solidaire organisée par la Ville au profit de la Ligue contre le cancer. Cet événement convivial et festif qui réunit toutes les générations est aussi l'occasion de sensibiliser les Bagnoletaises et les Bagnoletais au dépistage et à la prévention du cancer du sein. En amont de la course, les bénévoles du Comité départemental de Seine-Saint-Denis, de la Ligue contre le cancer et les agents du Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS) ont répondu aux questions des habitantes et des habitants. Dans le cadre d'Octobre Rose, les actions menées par la Ville et le Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS) relaient un message essentiel de santé publique: la prévention et le dépistage précoce peuvent sauver des vies.

Un enjeu de santé publique

En effet, en France, le cancer du sein reste le cancer le plus fréquent chez la femme. Plus de 61000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année, faisant de cette maladie un véritable enjeu de santé publique. Pourtant, les progrès dans le dépistage et les traitements ont permis d'améliorer considérablement le pronostic de succès contre la maladie. Lorsqu'il est découvert à un stade précoce, le cancer du sein guérit dans 9 cas sur 10.

La mammographie prise en charge dès 50 ans

Pour les femmes âgées de 50 à 74 ans, sans symptôme ni facteur de risque particulier, un dépistage organisé est proposé en France. Il repose sur une mammographie tous les deux ans, prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie dans le cadre du programme national. Mais toutes les femmes concernées ne répondent pas à l'invitation. Sur la période 2024-2025, la participation au dépistage organisé était de 45,7%. Un chiffre qui souligne l'importance de continuer à informer et à sensibiliser.



61 000

nouveaux cas de cancer du sein par an en France

20 000

cancers du sein potentiellement évitables chaque année

9 cancers du sein sur 10 guérissent s'ils sont détectés tôt

Autopalpation

Dès 25 ans, il est recommandé d'avoir un suivi gynécologique annuel. En complément de ce rendez-vous, il est recommandé d'observer régulièrement vos seins et de pratiquer l'autosurveillance, notamment grâce à l'autopalpation. Régulièrement quelques jours après les règles, prenez l'habitude de vous auto-examiner ! L'autosurveillance et la palpation ne doivent pas se substituer à la mammographie. Elles sont complémentaires, en fonction de l'âge et du niveau de risque.



Scanner le QR Code pour connaître les gestes de l'autopalpation

PAROLE DE



Aude-Marie Lalanne-Berdouticq

Adjointe au maire, en charge de la santé et de la lutte contre les inégalités de santé

Quel sens donner à Octobre Rose aujourd'hui ?

À Bagnolet, nous voulons faire de cette campagne nationale un événement ayant des retombées concrètes en termes de prévention de la maladie, d'accompagnement des patientes et de financement de la recherche. Le cancer du sein est à la fois le plus répandu des cancers féminins et la première cause de mortalité par cancer chez les femmes.

Mieux dépister, mieux soigner, mieux accompagner des patientes toujours plus nombreuses est donc une priorité de santé publique. Favoriser des conditions de vie propices à la santé, par l'accès à une activité physique régulière et à une alimentation de qualité, constitue également un enjeu central de prévention. Mais nous voulons aussi faire de cet événement un moment politique, qui mette en lumière les causes environnementales, sociales et professionnelles du cancer. Trop souvent, les manifestations d'Octobre Rose insistent sur les comportements individuels, véhiculent des messages culpabilisants et entretiennent un imaginaire sexiste. Nous avons décidé de rompre avec cette rhétorique et d'initier une prise de conscience collective, indispensable à l'action politique. Car le cancer n'est pas seulement une affaire individuelle. Il est aussi le produit d'expositions environnementales et professionnelles sur lesquelles il est possible d'agir. Pesticides, PFAS, perturbateurs endocriniens, métaux lourds sont autant de facteurs qui contribuent à l'apparition de la maladie et dont les conséquences délétères sur les organismes sont insuffisamment prises en compte, en particulier chez les femmes. Faire reculer le cancer du sein suppose donc d'agir à tous les niveaux: soutenir la recherche, renforcer la prévention et le dépistage, accompagner les patientes, mais aussi transformer nos politiques publiques pour réduire les expositions qui favorisent la maladie.

Petite enfance

Les assistantes maternelles : un mode d'accueil des tout-petits à découvrir



Notre ville compte 65 assistantes maternelles agréées. L'assistante maternelle accueille les enfants dans un environnement chaleureux et sécurisant, au sein d'un petit groupe. Elle accompagne chaque enfant dans le respect de son rythme, de ses besoins et de son individualité. Les assistantes maternelles sont des professionnelles agréées et suivies par les services de Protection maternelle et infantile (PMI) qui veillent notamment aux conditions d'accueil et à la sécurité des enfants. Au quotidien, ces professionnelles construisent une relation de confiance avec les familles et jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des enfants.

Soutien de la Ville

Elles participent également aux temps d'accueil collectif proposés par le Relais petite enfance (RPE) de la Ville. Ces rendez-vous

permettent aux enfants de se retrouver, de jouer ensemble et de participer à des activités d'éveil variées (jeux, ateliers créatifs, découvertes autour des saisons, comptines, motricité et bien d'autres activités adaptées aux tout-petits).

Des aides pour les familles

Les 65 assistantes maternelles de notre ville participent pleinement à l'offre d'accueil du territoire et apportent une réponse concrète aux besoins des familles. Le coût de l'accueil chez une assistante maternelle peut être allégé grâce au Complément de libre choix du mode de garde (CMG), versé par la Caisse d'allocations familiales (CAF) ou la Mutuelle sociale agricole (MSA) selon la situation de la famille. Les parents peuvent également bénéficier, sous certaines conditions, d'un crédit d'impôt pour les frais de garde.

+ D'INFOS :

Des places sont actuellement disponibles chez certaines assistantes maternelles de la ville. Vous pouvez vous renseigner sur les disponibilités et échanger avec ces professionnelles afin de trouver un accueil adapté à votre enfant et à votre situation familiale. Le Relais petite enfance peut accompagner les parents dans la recherche d'une assistante maternelle.

relai-petite-enfance@ville-bagnolet.fr



Pour connaître le montant des aides et estimer le reste à charge, scanner le QR Code pour accéder au simulateur de l'URSSAF

Petite enfance

De nouvelles missions pour la Caisse des écoles

En cette rentrée 2026, les missions se sont élargies à l'élaboration du futur Projet éducatif de territoire (PEDT), et à l'élaboration et le déploiement du Plan Lecture. La Caisse des écoles est un établissement public administratif qui réunit les élus et élues du Conseil municipal et des représentants et représentantes de la communauté scolaire (parents d'élèves, Éducation nationale) : un véritable organe démocratique au service des écoles de Bagnolet. Elle soutient les projets pédagogiques et les projets d'école portés par les équipes enseignantes, contribue aux fournitures scolaires des écoles élémentaires, et organise les classes de découverte : la neige à Gresse-en-Vercors, la mer à Oléron. Elle porte aussi les missions du Programme de réussite éducative (PRE) et du dispositif ACTE, pour les collégiens temporairement exclus.



Écologie

Compostez dans votre quartier !

Bagnolet compte trois composteurs collectifs de quartier qui proposent aux habitantes et habitants de produire du compost à partir de leurs biodéchets. Cette démarche écologique pilotée par Est Ensemble, en lien avec la Ville, est aussi un vecteur de lien social.



Depuis le 1^{er} janvier 2024, deux solutions de tri à la source des biodéchets (déchets de cuisine et de jardin) sont mises à disposition des Bagnoletaises et des Bagnoletais. Le compostage collectif ou individuel permet le retour au sol de la matière organique. La collecte séparée des déchets alimentaires, gérée par Est Ensemble, dans des bornes en métal sert à la valorisation énergétique comme la production de méthane, utilisé comme carburant, ou pour le chauffage urbain.

Valoriser ses déchets alimentaires

Le compost provient de la transformation de déchets en présence d'eau et d'oxygène par le biais d'insectes et de micro-organismes, les champignons et les bactéries. Après quelques mois de fermentation, on obtient du compost : un amendement organique naturel comparable à l'humus, très utile en jardinage et en agriculture. Les composteurs de quartier sont des sites de compostage collectif autogérés par les habitantes et les habitants qui les utilisent.

Ces composteurs s'adressent à celles et ceux qui souhaitent valoriser leurs déchets alimentaires, mais qui ne bénéficient pas d'un composteur collectif dans leur immeuble.

Un projet de site compostage

Bagnolet compte trois sites de compostage, au parc Josette-et-Maurice-Audin, au square Jules-Ferry, et au CSC Anne-Frank. Sur ces sites, grâce à l'accompagnement des maîtres-composteurs d'Est Ensemble, les habitants valorisent leurs biodéchets en produisant du compost qu'ils utilisent pour leurs besoins : jardin partagé, plantes d'intérieur, balcon et bords de fenêtres. Participez à un site de compostage, c'est aussi l'occasion de rencontrer ses voisins, de créer du lien social. Si vous avez un projet de site de compostage de quartier ou un site de compostage partagé au sein de votre immeuble, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement par l'équipe de maîtres-composteurs d'Est Ensemble.

Mémoire

Sabra et Chatila : mémoires baignoletaïses

Le 17 septembre, au parc Josette-et-Maurice-Audin, la Municipalité a honoré la mémoire des victimes des massacres dans le quartier de Sabra et le camp de réfugiés palestiniens de Chatila, situés à Beyrouth-Ouest, au Liban, perpétrés entre les 16 et 18 septembre 1982. Cette cérémonie, inscrite désormais au calendrier officiel de la Ville, souligne les liens qui se sont tissés au fil des échanges entre les deux populations.



Hala Abou Hassira, ambassadrice de l'État de Palestine en France et Édouard Denouel, maire de Bagnole.

Une centaine de personnes ont assisté le 17 septembre dernier à la commémoration en mémoire des victimes des massacres de Sabra et Chatila devant la stèle de Sabra et Chatila, au parc Josette-et-Maurice-Audin. Ce moment de recueillement et de mémoire s'est déroulé en présence d'Édouard Denouel, maire de Bagnole, de Hala Abou Hassira, ambassadrice de l'État de Palestine en France, d'Alexis Corbière, député de la Seine-Saint-Denis, d'Akli Mellouli, sénateur du Val-de-Marne, de Raymonde Poncet-Monge, sénatrice du Rhône et d'Ahmed Laouedj, sénateur de la Seine-Saint-Denis.

Un jumelage avec Chatila depuis 2002

Cette cérémonie rappelle les liens qui unissent Bagnole et Chatila. Le lien institutionnel entre Bagnole et Chatila remonte au 19 septembre 2002, date à laquelle la ville de Bagnole et le Comité populaire du camp de Chatila signaient un accord de jumelage.



Durant les années 2000, des délégations baignoletaïses se sont rendues à Beyrouth tandis que leurs homologues palestiniens étaient invités à Bagnole.

Des enfant palestiniens accueillis à Bagnole

Au-delà de ces échanges institutionnels, Bagnole accueillait, chaque année, une dizaine d'enfants palestiniens de Chatila. Éric Hapalo, à l'époque directeur de l'enfance de la Ville, coordonnait l'accueil et le séjour des enfants palestiniens à Bagnole. J'avais recruté un animateur polyglotte qui faisait le lien entre les familles, les enfants accueillis et les services de la Ville. Mon travail rejoignait mon engagement personnel. », se souvient Éric Hapalo.



Ahmed Laouedj, sénateur de la Seine-Saint-Denis, Hala Abou Hassira, ambassadrice de l'État de Palestine en France, Édouard Denouel, maire de Bagnole, Akli Mellouli, sénateur du Val-de-Marne et Brahim Ben Ramdan, conseiller municipal chargé des relations internationales.

Séjours Oléron et Yzeure

Les enfants de Sabra et Chatila partaient avec les enfants baignoletaïses au sein des séjours municipaux à Oléron ou à Yzeure. « À ce moment-là, il n'y avait plus de frontières entre les enfants. Leur langage commun, c'était celui de l'enfance. », explique Éric Hapalo. L'année 2006 reste ancrée dans la mémoire collective. Comme chaque année, un groupe d'enfants palestiniens était accueilli à Bagnole dans des familles. Leur séjour, initialement prévu pour une période plus courte, avait été prolongé alors que l'armée israélienne bombardait Beyrouth.



Bagnolet soigne son attractivité

La ville dispose de nombreux atouts pour assurer son développement territorial. Au-delà des grands projets de renouvellement urbain en cours sur la commune, Bagnolet attire désormais de jeunes entreprises innovantes et des sociétés d'envergure internationale comme le campus Legrand, acteur mondial spécialiste des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Pionnière de l'économie sociale et solidaire, Bagnolet attire également de nombreux étudiants venus d'autres territoires, notamment dans les filières de l'artisanat d'art, de la création et des métiers du spectacle.

Bagnolet regorge d'atouts

Alors que des projets de requalification urbaine sont en cours dans le quartier Les Coutures, aux Malassis, ou encore à La Noue, Bagnolet dispose de nombreux atouts pour son développement. Commerces, économie sociale et solidaire, jeunes entreprises innovantes, filières de formation attractives, nouveaux événements : tour d'horizon des acteurs et des projets qui font rayonner Bagnolet.



Le site du Legrand Campus Paris, un bâtiment ultramoderne qui fait la part belle au développement durable.

Bagnolet a vu naître des fleurons de l'industrie française. Ainsi, l'extraordinaire saga de Moulinex a débuté au 11, rue Jules-Ferry. C'est à cette adresse que la Manufacture d'emboutissage de Bagnolet (MEB), dirigée par Jean Mantelet, lance en 1932 la commercialisation d'un moulin à légumes. En 1956, la société innove en introduisant un moteur électrique dans un moulin à café, ouvrant ainsi la voie aux premiers robots ménagers. C'est l'âge d'or de la société qui poursuit son développement à l'international jusque dans les années 80. Une autre entreprise de renommée mondiale, Bonzini, le célèbre fabricant de baby-foot, n'a, lui, jamais quitté Bagnolet et continue de fabriquer des produits innovants. À Bagnolet, l'innovation se conjugue encore au présent. Ainsi, le groupe international Legrand inaugurerait, il y a un an, un nouveau campus ultramoderne au 59, avenue de la République. Le groupe industriel français est l'un des leaders mondiaux des produits électriques et des systèmes pour les installations électriques.

Un show-room qui attire une clientèle internationale

Legrand Campus Paris est un bâtiment ultramoderne de 14 000 m² qui accueille près de 400 salariés. Le site regroupe le show-room

Innoval de 4000 m² dédié notamment aux solutions en faveur de la transition énergétique, aux data centers et aux modes de vie numérique qui accueille une clientèle internationale ainsi qu'un espace de formation. Ce bâtiment flambant neuf fait la part belle au développement durable avec notamment l'installation de 400 m² de panneaux solaires et de 60 points de charges pour véhicules électriques, la végétalisation des espaces, ou encore la valorisation des déchets. La présence de ce groupe industriel mondial contribue à renforcer l'attractivité de la ville.

Jeunes entreprises innovantes

D'autres entreprises, de plus petites tailles, mais tout aussi innovantes, ont récemment choisi notre commune pour s'installer. C'est le cas de l'entreprise Olenergies, spécialisée dans la conception de batteries lithium intelligentes et de solutions de stockage d'énergie. Cette jeune société française place l'innovation au service de la transition écologique et de la décarbonation. Créée en 2018 par Julien Le Guennec, elle apporte des solutions à une transition énergétique responsable afin de répondre à l'urgence climatique en produisant en France des systèmes de stockage d'énergie



Dans les locaux du Centre national de formation professionnelle aux techniques du spectacle (CFPTS). Ateliers de moulage pour les marionnettistes.

durable, performants et intelligents. L'objectif d'Olenergies ? Décarboner le marché des groupes électrogènes, qui fonctionnent actuellement avec de l'essence ou du diesel et qui rejettent du CO2 et des particules fines dans l'atmosphère. Olenergies emploie actuellement une quinzaine de personnes et dispose d'un entrepôt de 1000 m², rue des Rigondes. L'entreprise prévoit un investissement de 2,5 millions d'euros dans son entrepôt de Bagnolet pour industrialiser ses chaînes de production de batteries.

Pionnière de l'économie sociale et solidaire

Le territoire d'Est Ensemble est celui qui a connu la plus forte hausse (+15,4%) du nombre d'établissements de l'Économie sociale et solidaire (ESS), entre 2019 et 2024, en Île-de-France juste derrière Plaine Commune (+16,2%). À Bagnolet, l'économie sociale et solidaire occupe une place importante. La commune compte environ 800 structures pouvant relever de l'économie sociale et solidaire, en comptant les associations. Ainsi, ce secteur représente 8 à 10% des établissements de Bagnolet et entre 5 à 10% de l'emploi (source : CRESS Île-de-France, d'après les données Flores (Insee – 2021). Ces structures bénéficient du soutien de la Ville et de ses partenaires. 20 à 30% d'entre elles sont en effet accueillies dans des locaux publics ou parapublics. Certaines entreprises installées à Bagnolet font figure de pionnières de l'innovation sociale par leur capacité à créer un impact social et un territorial durable.

L'innovation au service de l'intérêt général

L'agence immobilière solidaire, SEM Habitat durable, en est une parfaite illustration. Cette entreprise de l'économie solidaire, récemment installée à Bagnolet, met en location les biens de propriétaires au profit d'associations afin de faciliter l'accès au logement à celles et ceux qui en sont exclus. SEM Habitat Durable, dirigée par Stéphanie Edmond-Mariette, vient d'obtenir le statut officiel de Jeune entreprise innovante à impact (JEII). Ce nouveau dispositif légal, créé par l'État dans le cadre de la loi de finances 2026, vise à reconnaître les structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) qui mettent l'innovation au service de l'intérêt général.

Tiers-lieux culturels : l'art foisonnant

Bagnolet compte également de nombreux tiers-lieux culturels qui contribuent à rendre la ville plus attractive. C'est le cas par exemple du Love Letter, installé dans l'ancienne Poste centrale et géré par l'association Scandale, qui regroupe des ateliers de



Appel à candidatures

Cet appel à candidatures vise à trouver des porteurs de projet intéressés à s'installer à Bagnolet, plus précisément dans le quartier des Coutures dans le cadre de la livraison prochaine de 3 coques commerciales, dont deux îlots sont concernés par le Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD).

Le premier îlot, situé à l'angle des rues Jules-Ferry et Étienne-Marcel, est concerné par le programme immobilier du bailleur I3F. Ce programme comporte :

- 46 logements dont 17 logements sociaux
- 1 crèche
- 1 square public

Deux commerces proposés à la location :

- un premier commerce, situé à l'angle des rues Étienne-Marcel et Jules-Ferry, de 110 m² et doté d'une extraction
 - un deuxième, rue Étienne-Marcel, de 118 m²
- Les deux coques sont livrées brutes de béton, fluides en attente, avec vitrine posée. Le 2^e îlot d'aménagement, situé rues Victor-Hugo et Robespierre, est concerné par le programme immobilier du bailleur VILOGIA. Ce programme comporte :

- 35 logements (20 PSLA + 15 LLS),
- 1 commerce de 141,75 m² situé rue Robespierre

+ D'INFOS :

Pour vous informer sur cet appel à candidatures, contactez la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-Saint-Denis. Céline LUIS cluis@cci-paris-idf.fr





La jardinerie de Bagnolet située au 28, avenue du Général-de-Gaulle.



La devanture de La petite boutique de Bagnolet, située au 28, rue Sadi-Carnot.

jeunes artistes émergents où la créativité foisonne. Les 19 et 20 septembre derniers, les artistes du Love Letter ont transformé le parvis et les locaux des anciens bureaux de La Poste en « Cour des miracles » en présentant de nombreuses œuvres lors de leur premier festival d'art à Bagnolet.

Diversifier les commerces

Le droit de préemption dit commercial a été institué par la loi du 2 août 2025 en faveur des petites et moyennes entreprises. La Ville a souhaité mettre en place ce dispositif qui permet aux communes et aux Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de se porter acquéreur prioritaire de biens commerciaux mis en vente dans un périmètre de sauvegarde défini par la Ville. L'élaboration de ce périmètre s'est appuyée sur un diagnostic de terrain mené par la Ville. Selon ce recensement, Bagnolet compte 477 locaux commerciaux et 360 commerces de proximité actifs. Le périmètre de sauvegarde englobe douze zones regroupant des commerces et des artisans dans les différents quartiers de la Ville. Le droit de préemption commercial appliqué au sein du périmètre permettra de suivre chaque mutation commerciale, via les déclarations de cession rendues désormais obligatoires en cas de changement. Il s'agit d'un dispositif d'alerte, de veille et d'aide à la décision, nécessaire au maintien et à la diversification du commerce à Bagnolet.

Ateliers de formation pour les commerçants

La Ville va déployer au début de l'année prochaine, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Seine-Saint-Denis, un dispositif de professionnalisation destiné aux commer-



Le Morning Gallieni propose des espaces de coworking.



L'équipe du primeur Steph'Ruits, situé au 120, avenue Gambetta.

çants de proximité du territoire. Ce programme, baptisé FSE+ compétence commerce plus, est financé par l'Union européenne. Il vise à renforcer la performance, la visibilité et la pérennité des commerces, à travers des actions gratuites, concrètes et adaptées à la réalité du terrain. Ce dispositif comprendra des ateliers collectifs et un suivi personnalisé dans les différents commerces à travers trois thématiques essentielles : merchandising et aménagement, digital et numérique, pilotage et stratégie. Une campagne d'information sera prochainement déployée par la Ville afin de permettre aux commerçants d'intégrer ce dispositif.

Des commerces intégrés dans les programmes immobiliers

La Ville apporte son soutien au développement commercial grâce à de nombreux leviers existants comme le maintien et le développement des commerces par le biais du Plan local d'urbanisme intercommunal d'Est Ensemble (PLUi). Ainsi, en cas de construction, de reconstruction ou de changement de destination, les locaux situés au rez-de-chaussée sur rue doivent obligatoirement être dédiés au commerce. La Ville développe également des partenariats avec les chambres consulaires, la Métropole du Grand Paris et Est Ensemble sur des sujets de développement économique local.

Travailler sur l'attractivité du centre-ville

Afin de renforcer l'attractivité du territoire, la Ville travaille actuellement à la mise en place d'un partenariat avec la Métropole du Grand Paris dans le cadre du programme « centres-ville vivants ». Ce programme propose un accompagnement global, construit avec les acteurs économiques et institutionnels de la Métropole

Participez au marché de Noël !

Vous êtes commerçant, artisan ou créateur ?
La Ville de Bagnolet vous invite à rejoindre son **Marché de Noël**, qui se tiendra du vendredi 18 au jeudi 24 décembre, place Salvador-Allende.

Participez pour mettre en valeur vos produits auprès d'une clientèle locale dans une ambiance chaleureuse, avec l'opportunité de proposer des animations ou des dégustations.

Pour plus d'informations ou pour candidater, contactez-nous : attractivite@ville-bagnolet.fr
Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **15 octobre**.



Scanner le QR Code pour télécharger la fiche d'inscription ainsi que le règlement



L'événement Les puces de l'illu, organisé par le Campus Fonderie de l'image, attire chaque année près de 6 000 visiteurs le temps d'un week-end.



Un apprenti découpe un patron dans l'atelier de couture Adalet, quartier Les Coutures.



L'atelier menuiserie du lycée Eugène-Hénaff.

du Grand Paris, pour soutenir les communes dans la redynamisation de leurs centres-ville. Il s'appuie sur un ensemble d'outils modulables et mobilisables en fonction des besoins de chaque territoire. Ce programme a déjà permis à plus de 100 communes d'Île-de-France de bénéficier d'accompagnements techniques et de cofinancements. En outre, la Ville travaille à un appel à candidatures en 2027 qui s'adresse à des food-trucks pour diversifier l'offre de restauration sur le territoire.

Des filières de formation attractive

Bagnolet accueille des filières de formation qui attirent de nombreux étudiants au-delà du territoire de la commune. Ainsi, le lycée polyvalent Eugène-Hénaff propose une formation dédiée au travail du bois, qui dispose d'un rayonnement et de moyens importants. Depuis quarante-cinq ans, l'établissement bagnoletais est présent dans des institutions prestigieuses (concours au meilleur apprenti de France, partenariat de création avec les structures culturelles telles que le théâtre de l'Odéon, la cité de l'architecture). En avril 2025, le travail des élèves de la section bois du lycée Eugène-Hénaff a été présenté dans le cadre de la biennale Émergences, organisée par Est Ensemble pour valoriser l'artisanat d'art, au Centre national de la danse (CND) à Pantin. Au cours de leur scolarité, une douzaine d'élèves de 1^{re} de la section menuiserie ont pris part au projet «Aux 1000 lieux» porté par l'association «Au milieu» en collaboration avec l'artiste peintre et



Un linéaire de commerces, à Gallieni.



«Bagnolet Village Vacances» a attiré des milliers de personnes au parc Audin.

architecte Hocine Ali Benali. Des élèves de la section bois du lycée Eugène-Hénaff ont ainsi participé à la création qui a été installée au parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands. Le projet consistait à transformer une œuvre du célèbre peintre Kandinsky en une construction en trois dimensions au service des usagers du parc.

Une école parisienne historique s'implante à Bagnolet

L'école parisienne, l'École multimédia, pionnière dans les métiers du numérique et des arts digitaux, a intégré depuis septembre 2025 le Campus Fonderie de l'image à Bagnolet. L'arrivée de l'École multimédia au sein du campus bagnoletais marque une nouvelle étape dans le développement de Bagnolet comme territoire de formation et de création. Ce rapprochement réunit deux acteurs complémentaires spécialisés dans le design, la communication, le numérique et les technologies créatives. Les deux établissements accueillent tout type de public : étudiants, publics en reconversion, alternants et personnes en formation continue et pour la majorité d'entre eux originaires de l'Est parisien. Le nouveau campus dispose de plus de 4000m² et rassemble plus 1000 étudiants et apprentis. Chaque année, le premier week-end de décembre, La Fonderie de l'image organise Les Puces de l'illu, un rendez-vous consacré à l'illustration contemporaine, qui rassemble illustrateurs, artistes, éditeurs et amateurs autour d'un marché de créateurs, d'expositions, de rencontres et d'ateliers. En 2025, l'évènement a attiré 6 000 visiteurs et 130 exposants le



L'entrée du centre commercial Bel Est.



Rencontre avec les acteurs économiques du territoire.

temps d'un week-end. La Fonderie de l'image accueille également l'AICOM/La comédie musicale, un campus d'une superficie de 2500m² composé de nombreuses salles et de studios dédiés au chant, à la danse, au théâtre et à la musique.

Un pôle d'excellence des métiers du spectacle

Le Centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle (CFPTS) est un acteur reconnu dans le paysage français de la formation aux métiers des techniques du spectacle. Installé depuis les années 80 à Bagnolet, l'établissement propose des stages de courte, moyenne ou longue durée favorisant la professionnalisation ou accompagnant le développement des compétences dans neuf domaines de formation : direction technique/régie, administration, plateau, lumière, son, vidéo, décor/accessoires, prévention des risques et outils transversaux. L'établissement a accueilli en 2025 plus de 2200 stagiaires en formation et 140 jeunes en formation en apprentissage grâce à un réseau de 200 entreprises.



Dans les locaux du Centre national de formation professionnelle aux techniques du spectacle (CFPTS).

Des nouveaux évènements qui font briller Bagnolet

Le 30 mai dernier, lors de finale de la Ligue des champions entre le PSG et Arsenal, des milliers de personnes s'étaient réunies pour assister à la victoire du PSG contre Arsenal. Cette fan zone organisée par la Ville a permis aux Bagnoletaises et Bagnoletais, mais aussi des habitantes et habitants de communes voisines de partager des moments qui resteront gravés dans les mémoires. Cet été, 20 000 personnes ont fréquenté «Bagnolet Village Vacances», le nouvel évènement organisé par la Ville au parc Josette-et-Maurice-Audin dans le cadre de «L'été à Bagnolet». Certains visiteurs provenaient également de communes voisines. Enfin, la Ville est actuellement en pleine préparation des Festivités de Noël, qui seront marquées par l'arrivée de nouvelles attractions et par une durée allongée.

Selon une enquête menée par les services de la Ville, Bagnolet compte :

360 commerces de proximité actifs
+15,4 %

Est Ensemble est le territoire d'Île-de-France qui a connu la plus forte hausse (+15,4 %) du nombre de structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) entre 2019 et 2024. Ce secteur représente entre 5 à 10 % de l'emploi à Bagnolet.



La place Salvador-Allende a accueilli plusieurs milliers de personnes lors de la finale de la Ligue des champions, le 30 mai dernier.

Un projet commercial d'envergure dans le secteur Gallieni

Au 76, avenue de la République, un projet d'envergure est en cours. Il prévoit l'élévation du bâtiment existant, permettant de faire passer sa surface de 5 000 à 10 000 m². La SCI BAREFE est le maître d'ouvrage du projet dont les travaux ont commencé pour une livraison prévue au printemps 2028. Ce lieu accueillera un nouveau concept de l'enseigne B&M, une salle de gym, un restaurant, de deux grandes enseignes nationales. Ce projet s'inscrit dans la mutation en cours du secteur Gallieni.



Solidarité internationale

L'objectif d'Amine Abidi raconte la Jordanie

Amine Abidi a vécu une expérience hors du commun lors d'un voyage en Jordanie dans le cadre du projet Muftah – La Clé. Le jeune Bagnolais a choisi la photo pour raconter son voyage placé sous le signe de la découverte et de la rencontre. L'exposition « Une question de point de vue » organisée à l'Hôtel de Ville présente son travail jusqu'au 9 octobre.



« En Jordanie, j'ai découvert un peuple diversifié et cultivé. »

Amine Abidi

située dans le désert jordanien à Amman, la capitale jordanienne, le jeune photographe bagnolais capte des instants ordinaires, des lieux du quotidien, des visages, des détails. L'un des temps forts de son séjour reste une rencontre organisée avec des jeunes Palestiniens dans une école accueillant des réfugiés palestiniens.



Quitter Bagnole pour partir à la découverte de la Jordanie. Pour Amine Abidi, cette expérience a été bien plus qu'un simple voyage. En octobre 2025, Amine, qui fréquente le centre socioculturel Anne-Frank depuis son plus jeune âge, s'envole pour la Jordanie avec une trentaine de jeunes des centres socioculturels de Bagnole dans le cadre du programme Muftah - La Clé(*). Ce projet d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, piloté par l'Institut de Recherche et d'Études Méditerranée Moyen (iReMMO), vise à favoriser l'émancipation de la jeunesse des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Seine-Saint-Denis à travers la découverte de la zone Méditerranée/Moyen-Orient et l'organisation d'activités de solidarité. « Avant de partir, nous avons participé à des réunions avec des experts qui nous donnaient des clefs pour comprendre la situation au Moyen-Orient. C'était très enrichissant. », témoigne le jeune Bagnolais.

Rencontres avec des jeunes Palestiniens

Afin d'immortaliser ce séjour, la réalisation d'un documentaire est prévue, sous la houlette du réalisateur Lucas Roxo. « Avant de partir en Jordanie, Lucas nous a formés aux techniques audiovisuelles. J'ai tout de suite accroché à la photo. », se souvient Amine. En Jordanie, Amine ne quitte plus son appareil photo. De la cité antique de Pétra,

Un autre regard sur le Moyen-Orient

L'occasion pour Amine d'échanger avec des jeunes de son âge, de découvrir leurs parcours et leur quotidien, et de partager des moments qui dépassent les frontières et les différences culturelles. « Lorsqu'on parle du Moyen-Orient, les images qui nous parviennent sont souvent celles de la guerre, de la crise ou de l'urgence. Une vision spectaculaire et sensationnaliste qui finit parfois par faire disparaître ce qui constitue pourtant l'essentiel : la vie quotidienne des personnes qui y vivent. En Jordanie, j'ai découvert un peuple diversifié, cultivé, qui survit dans une région entourée par les conflits. », explique Amine. Son travail est un message de paix et de soutien à population palestinienne.

(*) Le projet est soutenu par l'Agence française de développement (AFD), la Ville de Bagnole, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, la Fondation de France et la Caf de la Seine-Saint-Denis.

Culture

Un film d'animation réalisé par les habitantes et les habitants raconte Bagnole

L'association Sur le motif a mené un projet artistique et mémoriel avec les habitantes et habitants, dont de nombreux enfants des centres socioculturels. Le film d'animation « La Grande Traversée » évoque leurs souvenirs et leurs perceptions de leurs quartiers.

Pendant deux ans, 88 habitantes et habitants, de 6 à 98 ans, ont participé à la création du film d'animation « La Grande Traversée ». Avec l'appui des centres socioculturels Anne-Frank, Guy-Toffoletti et Pablo-Neruda ainsi que Paris Habitat, les habitantes et les habitants ont pris part à toutes les étapes de création : collecte des témoignages, recherche des archives de la Ville (photographies, cartes et plans), création des décors (maquettes, gravure, peinture, modelage), écriture des scénarios, découpage et mise en place des séquences animées.

Une aventure collective

Le film, d'une durée de 30 minutes, a été entièrement réalisé en stop motion. Les participants, équipés d'un téléphone portable et de l'application stop motion, ont ainsi donné vie à leurs créations, image par image. « Ces 3 films ont vu le jour grâce à l'implication sans faille des habitants, mais aussi à l'engagement d'artistes professionnels à nos côtés et des agents de la Ville. Une grande aventure collective et humaine. », explique Florence Hinneburg, responsable de l'association Sur le motif. « La Grande Traversée » est un ensemble de trois films d'animation ayant pour objet trois quartiers de Bagnole : « La mémoire des Grands-Champs » (Le Plateau), « Métamorphose aux Malassis » (Les Malassis) et « Sanou au quartier des merveilles » (La Noue).



« La mémoire des Grands-Champs » (Le Plateau).



« Métamorphose aux Malassis » (Les Malassis).



« Sanou au quartier des merveilles » (La Noue).

Un siècle au Plateau

Le film raconte un siècle d'histoire des Grands-Champs, de la cité-jardin construite en 1920 pour les ouvriers de la ville à l'évocation du « 39 », la cité de transit provisoire qui accueille dans les années 60 plus de 500 habitants. Ce film a été réalisé avec les participants à l'atelier gravure de la salle d'arts plastiques des Grands-Champs, des familles de l'allée des Grands-Champs et du quartier du Plateau, et les enfants de l'atelier d'arts plastiques du centre socioculturel Anne-Frank.

Métamorphose aux Malassis

Dans un quartier en pleine transformation dans le cadre d'un vaste projet de renouvellement urbain, les familles du centre socioculturel Pablo-Neruda ont imaginé cette métamorphose au cours de dix ateliers menés à l'automne 2025. À partir de papiers découpés, ces familles ont repensé le quartier des Malassis qui devient alors un véritable terrain de jeu, où la nature reprend peu à peu ses droits.

La Noue réinventée par les enfants de Toffoletti

« Sanou au quartier des merveilles » explore et réinvente le labyrinthe architectural de La Noue. Ce film a été réalisé avec la participation des enfants de 6 à 10 ans du centre socioculturel Guy-Toffoletti (dessin, peinture, sculpture). Sanou, une petite fille venue de là et d'ailleurs, y découvre son nouveau quartier.

Dans le cadre du Festival Close-up
Les 21 et 22 novembre 2026
Projection exceptionnelle du film :
La Grande Traversée



Cin'Hoche
6, rue Hoche
01 83 74 56 80

Le film a été financé et soutenu par la Ville, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Est Ensemble et Paris Habitat.

ÉVÈNEMENT

Samedi 17 octobre 2026
à partir de 15h

Journée en mémoire des massacres du 17 octobre 1961

- 15h :** rassemblement devant la stèle du 17-Octobre-1961 et inauguration de la Sente Fatima Bedar (20, rue Pierre-et-Marie-Curie)
- 17h :** vernissage de l'exposition « Mémoire Vive » (Hôtel de Ville)
- 20h :** spectacle « 17 octobre, je me souviens » (Théâtre municipal des Malassis)

+ D'INFOS :
ville-bagnolet.fr



7 octobre 1961, manifestation pacifique du Front de libération nationale en faveur de l'indépendance de l'Algérie.

© G. Azenarck/Roger-Vollet

THÉÂTRE

Jusqu'au 17 octobre 2026
20h du mercredi au vendredi / 18h samedi
Relâches dimanche, lundi et mardi

Le cri des supporters

À la veille d'un match décisif contre son rival historique, un grand club de football romain vacille. Entre dirigeants guidés par la logique financière et supporters qui ne se reconnaissent plus dans leur club, la fracture est ouverte. Une question s'impose : qui possède, qui décide, et comment s'organiser face au pouvoir des actionnaires ? Librement inspirée du *Coriolan* de William Shakespeare et revisitée à l'aune de Bertolt Brecht, cette tragédie contemporaine fait entrer la ferveur du stade au théâtre : chants, slogans et banderoles deviennent les voix d'une société en quête de transformation. Et si le mouvement des ultras était bien plus complexe que l'image caricaturale qu'on lui prête ? Après la représentation du jeudi 8 octobre, rencontre avec Mickaël Correia, journaliste d'enquête, et Nicolas Kssis-Martov, journaliste et historien du sport, autour des enjeux économiques, politiques, écologiques et sociaux du football.

Tout public dès 12 ans – Entrée libre

Théâtre L'Échangeur : 59, avenue du Général-de-Gaulle

+ D'INFOS & RÉSA :
01 43 62 71 20
reservation@lechangeur.org



©DR

Vendredi 9 et samedi 10 octobre 2026 à 19h30

Miss Griff Mess' pour les nuages et les malades mentaux

Face aux spectateurs, Miss Griff tente d'inventer une liturgie pour une humanité en crise. Mais comment célébrer une rédemption quand les hommes sont désormais capables de détruire la création ? À cette cérémonie se mêle l'homme qu'elle aime, dont la vie et l'esprit vacillent, hantant les coulisses et proclamant : « *Je suis possédé du diable* ».

Théâtre Le Colombier : 20, rue Marie-Anne-Colombier

+ D'INFOS & RÉSA :
01 43 60 72 81
reservation@lecolombier-langaja.com

NATURE

Samedi 10 octobre 2026 de 14h à 18h30

Fête du Sol Vivant

La Ville, aux côtés de plusieurs associations bagnoletaises, vous donne rendez-vous au parc Audin pour un après-midi 100 % nature ! Ateliers créatifs, tables rondes, conseils jardinage et compostage ou encore balade gourmande et dégustations : des activités vous attendent pour petits et grands. Un moment idéal pour échanger et comprendre comment agir au quotidien face au réchauffement climatique.

Parc Josette-et-Maurice-Audin

+ D'INFOS :
direction.nature-en-ville@ville-bagnolet.fr



RENCONTRES

Samedi 15 octobre à 19h

Christine Castelain-Meunier

Rencontrez la sociologue Christine Castelain-Meunier, autrice de *Les hommes, tous les mêmes ?* aux éditions Erès, lors de sa conférence *Au delà de la virilité : construire des masculinités égalitaires pour briser les violences*.

Samedi 17 octobre à 17h

Louise Plantin et Fatima Ouassak

Venez échanger avec la dessinatrice Louise Plantin et l'essayiste Fatima Ouassak, autrices de *La Puissance des mères*, une coédition Delcourt-La Découverte. Bien plus qu'une adaptation en BD de l'essai paru il y a six ans, c'est un véritable prolongement de l'œuvre initiale qui voit la pensée de Fatima Ouassak incarnée dans un récit vivant et plus que jamais actuel.

Librairie de beaux lendemains : 8, allée Rosa-Parks

+ D'INFOS :
librairiedebeauxlendemains

CINÉMA

Vendredi 17 octobre 2026 à 20h15

Coup de foudre à Notting Hill

De Roger Michell.

Pour la saison 2026-2027, le Cin'Hoche accueille Hanneli Victoire en résidence dans le cadre du programme « Écrivain·es en Seine-Saint-Denis », initié par le Département. Pour lancer cette résidence, le cinéma vous invite à redécouvrir un grand classique de la comédie romantique.

Un matin, Anna Scott, l'actrice la plus célèbre d'Hollywood, pousse la porte de la librairie de William Thacker, située dans le charmant quartier de Notting Hill, à l'ouest de Londres. Le libraire est loin d'imaginer que cette rencontre va bouleverser sa vie et donner naissance à une grande aventure.

Cin'Hoche : 6, rue Hoche

+ D'INFOS :
01 83 74 56 80

Mercredi 4 novembre 2026 à 16h

Petits films

Dans la salle d'exposition.

Plongez dans le 7^e art et partagez un moment hors du temps entre petits et grands, dont vous garderez longtemps le souvenir.

La Médiathèque vous invite à découvrir avec vos enfants la diversité de l'animation cinématographique. Ils pourront ainsi s'habituer à une projection, comme au cinéma.

Sur inscription. Enfants à partir de 6 ans accompagnés d'un adulte.

Durée : 30 minutes

Médiathèque de Bagnolet : 1, rue Marceau

+ D'INFOS & RÉSA :
01 83 74 59 35

ÉVEIL

Le Mois de la petite enfance

Tout au long du mois d'octobre, retrouvez de nombreuses animations dans les bibliothèques du territoire d'Est Ensemble, sur le thème du jeu. Cet événement, consacré à l'éveil culturel, artistique et sensoriel des enfants de 0 à 3 ans, propose une programmation riche et variée : spectacles, expositions, ateliers, lectures et temps de découverte. Les rendez-vous se déroulent dans les 14 bibliothèques du réseau ainsi que dans leurs lieux partenaires. *Le Mois de la petite enfance*, ce sont aussi des rencontres et temps d'échange destinés aux professionnels de la petite enfance.

Toutes les animations sont gratuites.

ENSEMBLE DU PROGRAMME :
baignolet.bibliotheques-estensemble.fr



© DR

EXPOSITION

Du 15 octobre au 6 novembre 2026

Vernissage jeudi 15 octobre à 18h

Un monde de poésie et d'humanité

Par Marie-Claude Debain

Cette exposition retrace l'engagement d'une artiste à travers son parcours personnel et professionnel, mettant en lumière les hommes de la Résistance, mais aussi une part de son histoire personnelle. Dans son monde, il y a du monde : des femmes, des hommes, des enfants, des oiseaux, mais aussi des chapeaux, des livres, des valises et des sacs. Certains personnages nous semblent familiers, d'autres nous sont inconnus, mais tous nous invitent à la rencontre. Debout, assis ou allongés, leurs gestes et leurs regards donnent vie à la pierre. Ils expriment la tendresse, la joie, l'attente, mais aussi la fragilité, l'inquiétude ou la douleur. À travers ses sculptures, Marie-Claude Debain crée un univers profondément humain, où la terre et la poésie se mêlent pour raconter ce qui nous relie. Le monde selon Marie-Claude est un monde de poésie, de sensibilité et d'humanité.

Château de l'Étang : 198, avenue Gambetta

+ D'INFOS :
01 49 93 60 17 / 61 53
chateau@ville-bagnolet.fr

Expression des groupes politiques du Conseil municipal

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Bagnolet Collectif (Les Écologistes – EELV, La France Insoumise, Assemblée des quartiers, PRG, PEPS, Écolos Solidaires, Bagnolet en Commun)

L'écologie, c'est la santé !

Comme chaque année, octobre rose est un moment fort de sensibilisation au cancer du sein, de promotion du dépistage et de collecte pour la recherche médicale. La ville de Bagnolet s'investit pleinement dans cette mobilisation qui comporte une forte dimension citoyenne. Les campagnes de dépistage améliorent les taux de survie de façon importante. Il faut continuer et amplifier cette action nécessaire. Mais ce n'est pas suffisant.

Car la France détient le record mondial de cancer du sein. Et pour l'ensemble des cancers, le nombre de malades a doublé depuis les années 1990. La maladie touche de nouvelles tranches de la population, notamment les plus jeunes et les enfants. De nombreux scientifiques parlent même d'épidémie !

Il faut dépister, il faut soigner, toujours plus et mieux, bien sûr. Mais il faut aussi comprendre et combattre les causes des cancers, qui se situent le plus souvent dans notre environnement. Il s'agit de développer une approche préventive et collective, c'est une responsabilité politique à tous les niveaux, local et national. Dans ce sens, la première rencontre sur la santé environnementale qui s'est tenue le 1^{er} octobre salle du conseil municipal marque le point de départ d'une nouvelle dynamique dans notre ville.

S'attaquer aux causes profondes, aux facteurs de risque liés à notre environnement, c'est par exemple faire le lien avec les polluants atmosphériques comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), le benzène ou les oxydes d'azote. Selon une étude américaine, les femmes vivant dans les zones urbaines les plus exposées aux polluants présentent en moyenne davantage de cancer du sein comparé aux régions les moins polluées. Merci l'autoroute A3 et le périphérique !

Les pesticides sont aussi une cause majeure des cancers. Les pesticides sont partout : ils ont été détectés à des doses significatives dans les nuages ! Nous sommes tous.tes exposé.es par les aliments que nous mangeons, l'air que nous respirons. À cet égard, la loi Duplomb 2 adoptée en juillet, la loi d'urgence agricole promulguée en août, constituent des régressions irresponsables. Au niveau européen, l'omnibus pesticides vise à donner des autorisations illimitées à la plupart de ces substances. Fort heureusement, un réveil citoyen est en cours avec de nombreux rassemblements, le 3 octobre et les 10 et 11 octobre, que nous soutenons.

L'ensemble des élu·es de la majorité municipale, groupe Bagnolet Collectif

Bagnolet fière et solidaire (PS – PCF – G.S)

Installations sportives : préserver les projets engagés et répondre à l'urgence

La lettre ouverte des enseignants d'EPS des collèges, du lycée et des écoles primaires de Bagnolet, annonçant la suspension de certains cours pour alerter sur l'état critique des installations sportives, doit être entendue.

Cette situation n'est malheureusement pas nouvelle. Depuis plusieurs années, les enseignants, les élèves, les associations sportives et les habitants alertent sur la nécessité d'améliorer les équipements sportifs de notre ville.

Durant le précédent mandat, nous avons fait de cette question une priorité. Plusieurs équipements ont ainsi été réalisés ou engagés, notamment dans le quartier des Malassis : un dojo dédié aux sports de combat, une piste d'athlétisme ainsi qu'une nouvelle piscine.

D'autres projets structurants ont également été engagés : la rénovation et la transformation du stade Maurice-Baquet, dont le projet doit aboutir entre 2029 et 2030, ainsi que la création d'un nouveau gymnase dans le quartier Gallieni.

Ces investissements répondaient à une nécessité : permettre aux enfants, aux jeunes, aux enseignants, aux associations et à l'ensemble des Bagnoletaises et des Bagnoletais de pratiquer une activité sportive dans des conditions dignes, sûres et adaptées.

Aujourd'hui, notre inquiétude est simple : ces projets doivent être poursuivis et menés à leur terme. Ils représentent des années de travail, d'études, de concertation et d'investissements publics. Ils ne peuvent devenir les victimes de changements de majorité ou de nouvelles priorités municipales.

Nous appelons donc la municipalité à donner des garanties claires sur la poursuite de ces projets et sur leur calendrier de réalisation.

Nous rappelons également que le Maire et plusieurs de ses adjoints étaient en responsabilité au précédent mandat et ils connaissaient parfaitement la situation, il faut désormais qu'ils agissent concrètement au lieu de parler.

Au-delà des débats politiques, il y a une responsabilité collective : ne pas laisser se dégrader davantage les conditions de pratique sportive à Bagnolet.

Nous sommes aux côtés des enseignants d'EPS, des élèves, des clubs, des associations et des habitants qui demandent simplement de pouvoir pratiquer leur sport dans des équipements à la hauteur des besoins de notre ville.

Les projets engagés doivent être maintenus. Les investissements doivent être poursuivis. Et les engagements pris envers les Bagnoletaises et les Bagnoletais doivent être tenus.

Solenne Bullet-Le Bourhis, Angéline Desbordes-Silly, Carole Desnoues, Tony Di Martino, Mohamed Djennane, Marie-Catherine Ondoua, Cédric Pape

Réussir ensemble

Le service public doit retrouver du sens

La découverte, le 17 septembre dernier, du corps sans vie d'un ancien agent municipal dans un local du stade des Rigondes a profondément bouleversé notre ville. Selon les premiers éléments rendus publics, le corps pourrait se trouver sur place depuis 2025. Une enquête judiciaire est en cours pour établir les circonstances exactes. Une enquête administrative doit également identifier les défaillances qui ont pu permettre une telle situation.

Au-delà de l'émotion et du respect dû au défunt et à ses proches, cette affaire nous oblige à regarder en face une réalité : un équipement municipal ne peut pas être un angle mort du service public. Tous les bâtiments, équipements sportifs, écoles, locaux techniques, espaces associatifs et lieux accueillant du public doivent être connus, suivis, contrôlés, entretenus et sécurisés. Les accès doivent être maîtrisés et les responsabilités clairement identifiées.

À Réussir Ensemble, nous refusons que cette situation se traduise par une nouvelle série de grandes déclarations ou de promesses sans lendemain. Bagnolet n'a pas besoin de belles paroles supplémentaires : elle a besoin d'action, de méthode et de responsabilité.

Nous demandons donc un véritable plan de réorganisation et de remobilisation des services municipaux. Il doit commencer par un audit complet du patrimoine municipal : état des bâtiments, accès, clés, alarmes, maintenance, fréquence des contrôles et occupation des locaux et responsables de leur suivi. Il doit se poursuivre par des procédures claires, un calendrier de visites régulières et un système de signalement permettant de traiter rapidement chaque anomalie.

Mais réorganiser ne suffit pas. Il faut aussi redonner du sens au travail des agents municipaux : les écouter, reconnaître leurs compétences, clarifier leurs missions, renforcer la formation, améliorer la circulation de l'information et restaurer la fierté d'appartenir au service public.

Tant de choses sont à faire à Bagnolet. Mais celle-ci est une priorité. Parce que le service public est le premier lien entre la ville et ses habitants. Parce qu'il doit être présent, attentif et fiable. La confiance ne se décrète pas : elle se construit chaque jour, par des actes.

Réussir Ensemble continuera de demander des réponses, des mesures concrètes et un calendrier précis. Il est temps de passer des intentions à l'action.

Elhame Chair, Pierre Vionnet, Denis Bargeau

François Gervais : le passeur de mémoire

Cet ancien postier, arrivé en 1973 à Bagnolet, fait vivre le souvenir des combattants, des résistants et des victimes de guerres. À 73 ans, François Gervais, le président de l'Union locale des anciens combattants (ULAC) de Bagnolet, poursuit un travail de mémoire que sa présence aux cérémonies commémoratives organisées par la Municipalité atteste.



Impliquer les jeunes générations

Le Service du travail obligatoire (STO) désigne la réquisition et le transfert forcé de centaines de milliers de jeunes Français vers l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale. Son engagement rappelle que le monde des anciens combattants ne se résume pas aux souvenirs personnels des conflits. Il comprend également un travail de transmission : conserver les témoignages, entretenir les monuments et les plaques commémoratives, participer aux cérémonies nationales et expliquer aux jeunes générations les événements qui ont marqué l'Histoire de France. « Nous devons impliquer les écoliers, les collégiens, pour que cette mémoire ne tombe pas dans l'oubli. », plaide-t-il.

Journée nationale de la Résistance

Ainsi, la Ville travaille à l'organisation d'une nouvelle cérémonie commémorative à l'occasion de la Journée nationale de la Résistance qui aura lieu le 27 mai. Cette date a été choisie en référence à la première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR) qui s'est déroulée le 27 mai 1943. Délégué du général de Gaulle, Jean Moulin souhaitait instaurer ce conseil dans le but de coordonner et d'unifier l'action de la Résistance intérieure en réunissant les représentants des mouvements de résistance, des deux grands syndicats d'avant-guerre ainsi que les représentants des six principaux partis politiques de la troisième République.



« Je suis arrivé en 1973 depuis ma terre natale de Niort. Je travaillais à La Poste de Romainville, puis six mois plus tard je fus muté à Bagnolet. », explique François Gervais. À 20 ans, il découvre « une autre vie », celle du quartier des Coutures où il s'installe. « L'ambiance était formidable, je me suis fait rapidement beaucoup d'amis. C'était un petit village. », se souvient-il. Il ne retournera jamais dans sa région natale, trouvant à Bagnolet son équilibre.

Un engagement sans faille

L'engagement de sa vie va se construire, ici, au service du souvenir des combattants, des résistants et des victimes de guerres. En 1991, il intègre l'Union nationale des combattants (UNC) et est élu en 2016 président de l'ULAC (Union locale des anciens combattants) de Bagnolet. Puis ce sera au niveau départemental avec l'UDAC 93 (Union départementale des combattants) dont il sera secrétaire général pendant dix ans. Un engagement qui coule de source. « Mon grand-père est « Mort pour la France » en décembre 1914 alors que son fils (mon père) n'avait que trois ans. », témoigne François Gervais. Son père subit lui aussi les affres de la guerre, celle de 1939-1945. « Mon père a été victime du Service du travail obligatoire (STO) pendant la Seconde Guerre mondiale. Il n'en parlait quasiment jamais. », ajoute-t-il.

Hôtel de Ville

Place Salvador-Allende
93170 Bagnolet – 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi : fermé le matin, 13h30-17h

Numéros utiles

Centre municipal de santé Elsa-Rustin

13, rue Sadi-Carnot – 01 56 63 91 00
Du lundi au vendredi : 8h30-19h
Samedi : 8h30-13h
Consultations médecine générale sans rdv
Du lundi au vendredi : 9h-10h et 16h-18h
Samedi : 9h-11h

Centre municipal dentaire

1, rue Adélaïde-Lahaye – 01 56 63 91 05
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-13h et 14h-19h. Jeudi : 9h-13h30 et 14h-19h
Samedi : 9h-13h

Centre de planification et d'éducation familiale, 01 49 93 61 97

Consultations en psychologie

Sur rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres de protection maternelle et infantile

3, rue Adélaïde-Lahaye – 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie – 01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge

4, rue du Lieutenant-Thomas – 01 43 60 33 21

Clinique Floréal

40, rue Floréal – 01 48 97 72 00 (24h/24)

Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble Médiathèque de Bagnolet

1, rue Marceau – 01 83 74 59 35

MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes)

94, rue Lénine – 01 43 60 13 80

Bourse du travail

13, rue Pierre-et-Marie-Curie – 01 43 63 58 32
Du lundi au vendredi de 13h à 17h

Commissariat des Lilas

55/57, boulevard Eugène-Decros
93260 Les Lilas – 01 41 83 67 00

Police secours 17 - Samu 15

Pompiers 18 ou 112 (portable)

Sida info service 0 800 840 800

Allô drogue 0 800 23 13 13

Croix-Rouge Bagnolet 01 43 62 53 28

Allô enfance maltraitée 119 (24h/24)

Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700

N° d'aide aux victimes 08 842 846 37

SOS Victimes 01 41 60 19 60

Mercredi de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville

Pharmacie de garde

Pharmacie de La Poste : 26, rue de Paris
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37



Magazine municipal de la ville de Bagnolet - n°111 - octobre 2026
Édité par la Mairie de Bagnolet – BP 35 – 93171 Bagnolet Cedex
Directeur de la publication : Edouard Denouet
Directrice de la rédaction : Chloé Filot
Rédacteur en chef : Eric Mugneret
Rédaction : Karim Benchaib, Hélène Houel, Sadya Messaoudi
Conception graphique : Julie Lucas



Menus d'octobre

Les menus intègrent 54% de produits durables dont 35% de produits biologiques, conformément aux dispositions réglementaires de la loi Égalim. La Municipalité a mis en place, pour l'année scolaire 2026-2027, la gratuité des goûters pour l'ensemble des élèves.

Lundi 5	Mardi 6	Mercredi 7	Jeudi 8	Vendredi 9
Menu végétarien Radis beurre Lentilles bio à la tomate Pâtes bio semi-complètes et emmental râpé Yaourt nature bio Goûter : fromage fondu et gressins, fruit	Taboulé Émincé de bœuf bio sauce aux oignons Quinoa aux légumes grillés Rondelles de carottes bio persillées Carré de l'Est Fruit bio Goûter : roulé à la fraise, fromage coque rouge, jus de fruit	Menu végétarien Œuf dur mayonnaise Blé doré aux amandes Haricots verts Edam Fruit Goûter : moelleux au chocolat, lait nature, fruit	Iceberg vinaigrette Écrasé de patates douces au colin Parmentier de patates douces et pois cassés Camembert bio Purée de fruits bio Goûter : muffin, yaourt à boire, abricots secs	Escalope de volaille à la provençale Pané au fromage Potatoes Fromage coque rouge Fruit Goûter : crêpe, lait nature, fruit
Lundi 12	Mardi 13	Mercredi 14	Jeudi 15	Vendredi 16
Filet de poisson sauce curry Curry de légumes Semoule bio complète Saint-nectaire AOP Fruit Goûter : brownie, yaourt à boire, jus de fruit	Menu végétarien Concombres vinaigrette Omelette nature Brocolis bio et pommes de terre bio Fromage fondu Gâteau au yaourt Goûter : barre de céréales, lait nature, fruit	Salade verte et croûtons vinaigrette Émincé de volaille Label Rouge sauce forestière Quenelle nature sauce tomate Petit-suisse nature Fruit Goûter : marbré, fromage coque rouge, abricots secs	Salade de maïs Sauté de bœuf bio sauce basilic Cari réunionnais aux lentilles Petits pois Gouda Fruit bio Goûter : pain au chocolat, yaourt à boire, compote gourde	Carottes râpées bio Ratatouille bio et pois chiches Boulgour bio aux petits légumes Fromage blanc nature bio Goûter : gaufre, lait nature, fruit
Lundi 19	Mardi 20	Mercredi 21	Jeudi 22	Vendredi 23
Menu végétarien Betteraves vinaigrette Cœur de blé aux petits légumes Comté AOP Fruit Goûter : petits croquants à la noix de coco, yaourt à boire, fruit	Rondelles de radis sauce crème ciboulette Poulet rôti Label Rouge au jus d'herbes de provence Boulettes de pois chiches bio aux épices douces Pâtes bio semi-complètes Brie Purée de fruits Goûter : roulé à l'abricot, fromage coque rouge, compote gourde	Menu végétarien Coleslaw Gnocchis beurre échalote Épinards Mimolette Fruit Goûter : barre de céréales, lait nature, fruit	Salade verte et maïs vinaigrette Émincé de bœuf bio sauce tomate Égrené de pois bio sauce tomate Pommes de terre bio persillées Petit-suisse aromatisé Goûter : brioche aux pépites de chocolat, lait nature, fruit	Crêpe au fromage Filet de poisson sauce orientale Curry de petits pois Chou-fleur Yaourt nature bio Fruit bio Goûter : biscuits type petit beurre, yaourt à boire, fruit
Lundi 26	Mardi 27	Mercredi 28	Jeudi 29	Vendredi 30
Pomelo Sauté de volaille sauce au romarin Pois chiches à l'égyptienne Semoule bio complète Brie Dessert Goûter : pain au lait, lait nature, fruit	Menu végétarien Parmentier de lentilles au potiron Salade verte vinaigrette Emmental bio Fruit bio Goûter : moelleux au citron, fromage coque rouge, jus de fruit	Céleri rémoulade Filet de poisson sauce aurore Omelette nature Purée de pois cassés bio Fromage fouetté Fruit Goûter : madeleine nature, yaourt à boire, abricots secs	Menu végétarien Carottes râpées bio Quinoa gourmand bio Haricots verts fondant persillés Gouda Purée de fruits bio Goûter : gaufre, fromage coque rouge, jus de fruit	Tomates vinaigrette Sauté de bœuf sauce cacahuètes Haricots rouges sauce cacahuètes Riz bio Fromage blanc nature bio Goûter : cookie au chocolat bio, lait nature, fruit

Service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf les jours fériés).
Réservation : 01 49 93 60 36.

Maquette et infographie : Vanessa Panconi
Photographie : Guillaume Ison
BajoMag' est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@ville-bagnolet.fr

ISSN : 0767-8525 – Dépôt légal : octobre 2026
Imprimé par Groupe Morault
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18 000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel



Papier issu de forêts gérées durablement

Le Défenseur des droits veille au respect des droits et des libertés

DÉFENSE DES USAGERS DU SERVICE PUBLIC

DROITS DE L'ENFANT

DISCRIMINATION

RESPECT DE LA DÉONTOLOGIE DE LA SÉCURITÉ

LANCEURS D'ALERTE

**Une permanence gratuite
vous accompagne.**

Tous les jeudis de chaque mois
à l'Hôtel de Ville.

Pour prendre rendez-vous

06 17 34 88 04

egalite-contre-les-discriminations@ville-bagnolet.fr



VILLE-BAGNOLET.FR

